**RESF, CIMADE, FSU, SUD SOLIDAIRE, FCPE, CGT EDUC, LDH..**

**à Monsieur le Préfet de l’Allier pour demande de rendez-vous**

**Dans l’Allier comme ailleurs, POUR LES JEUNES ETRANGERS IL FAUT SORTIR DE L’IMPASSE**

L’actualité a mis au grand jour la situation de jeunes étrangers présents depuis plusieurs années en France, arrivés mineurs isolés. Ils sont en cours d’études, d’apprentissage, prêt à accéder à l’emploi souvent dans des secteurs en pénurie de main-d’œuvre. Mais ils subissent refus de séjour avec obligation de quitter le territoire dès lors qu’ils arrivent à leur majorité.

Nous nous réjouissons, évidemment, que plusieurs de ces jeunes aient trouvé une solution heureuse avec l’obtention d’un titre de séjour grâce à la solidarité que leur situation a suscitée. Cependant ces cas emblématiques sont tout sauf isolés.

 Depuis des années, associations, enseignants, maîtres d’apprentissage, chefs d'entreprise, élus, tous sonnent l’alarme et ne sont pas entendus. Nous sommes quotidiennement témoins d’un terrible gâchis humain et social : voir des jeunes menacés d’expulsion, réduits à vivre dans la peur, l’errance et la clandestinité, alors que la France est devenue leur pays, celui de leurs liens, de leurs amitiés, de leurs amours, et qu’ils sont prêts à rendre à la société ce qu’elle a investi dans leur formation.

Pourtant, dès aujourd’hui, il y a des possibilités d’amélioration réelle et immédiate.

Nous demandons de cesser la suspicion généralisée qui pèse sur de nombreux jeunes dont les actes d’état-civil sont régulièrement contestés, alors que leur identité a été confirmée par les services consulaires de leur pays d’origine.

Nous demandons de ne plus exiger des documents impossibles à présenter pour obtenir un titre de séjour.

Nous demandons que les jeunes, qui ont suivi un parcours de formation en France, qui ont acquis diplômes et compétences, qui sont appréciés de leurs enseignants, de leurs tuteurs de stage ou de leurs maîtres d’apprentissage et qui ont commencé à construire une vie dans la dignité parmi nous, puissent obtenir aisément un titre de séjour.

Nous demandons que soit revue positivement la situation de ceux qui, durant leur minorité, ont eu de façon erronée, refus d’autorisation pour poursuivre leur formation par apprentissage.

Ce sont là des mesures de bon sens, c’est le message que ces jeunes, leurs employeurs, leurs formateurs, des citoyens qui appliquent le principe de solidarité veulent vous porter avec illustrations locales.

**C’est pourquoi, Monsieur le Préfet de l’Allier, dans le cadre d’une campagne nationale, nous vous demandons de recevoir une délégation le mercredi 26 mai 2021 après midi.**

Avec l’assurance, Monsieur le Préfet, de nos sentiments respectueux et humanistes.

Pour les jeunes délégués, RESF et les syndicats et associations

Mireille Pasquel mireille.pasquel@wanadoo.fr

RESF 42 Rue du progrès 03000 MOULINS 04 70 42 88 70